

Problématique de l'institution  
dans la dernière philosophie de Maurice Merleau-Ponty

Événement Structure Chair



**Koji Hirose**

**Problématique de l'institution  
dans la dernière philosophie de Maurice Merleau-Ponty**

**Événement Structure Chair**

**Numéro spécial des Études de Langues et de Cultures,  
N° 2, mars 2004, Institut de Langues et de Cultures Modernes,  
Université de Tsukuba**

©  
by  
**Koji Hirose**  
2004  
All Rights Reserved

Publisher: Institute of Modern Languages and Cultures, University of  
Tsukuba (Chair: Yasuaki Fujiwara)  
1-1-1 Ten'nodai, Tsukuba, Ibaraki 305-8571

Printing Office: Alles, Inc.

2-11-6 Takezono, Tsukuba, Ibaraki 305-0032  
Phone: 0298-53-8188

## AVERTISSEMENT

Le texte qu'on va lire reproduit avec quelques modifications la thèse de doctorat (Université de Paris I, France) intitulée «Problématique de l'institution dans la dernière philosophie de Maurice Merleau-Ponty» que j'ai soutenue en 1994 devant un jury composé des Professeurs Jean Deprun, Françoise Dastur, François Heidsieck, Jean-François Courtine. Certains textes que j'ai cités comme inédits sont actuellement publiés<sup>1</sup>. Pour la raison technique, je n'ai pas pu renouveler la référence.

Je tiens à remercier vivement Madame Suzanne Merleau-Ponty qui m'a donné l'autorisation de reproduire les citations des inédits de Maurice Merleau-Ponty. Je remercie Monsieur Jean Deprun, directeur de la thèse, et tout particulièrement, Madame Françoise Dastur qui, tout au long de l'élaboration de ce travail, m'a manifesté sa confiance et son soutien. Ma gratitude vont aussi à Monsieur François Heidsieck qui m'a donné l'occasion d'exposer mon travail au colloque de Grenoble en 1991; à Claude Lefort qui, lors de l'entretien qu'il m'a accordé en 1989, m'a incité à travailler sur la problématique de l'institution; à Renaud Barbaras dont les travaux ont facilité en France les études sur Merleau-Ponty; à Mauro Carbone qui m'a invité à participer à la revue *Chiasmi international*, publication trilingue autour de la pensée de Merleau-Ponty. Je remercie en particulier Sébastien Blanc qui a revu et corrigé soigneusement l'ensemble de mon texte, ainsi que Stéphanie Ménasé qui m'a aidé à transcrire les manuscrits de Merleau-Ponty. Je remercie aussi tous les amis de la Société japonaise des Études sur Merleau-Ponty. Mes remerciements s'adressent également à l'Institut de Langues et de Culture Modernes de l'Université de Tsukuba pour le soutien financier.

---

<sup>1</sup> *La Nature*, établie et annotée par D. Ségler, Paris, Seuil, 1995; *Notes des cours au Collège de France*, texte établie par S. Ménasé, Paris, Gallimard, 1996; *Notes de cours sur L'Origine de la géométrie de Husserl*, éd. F. Robert, Paris, PUF, 1998; *L'Institution/La passivité, notes de cours au Collège de France (1954-1955)*, textes établis par D. Darmaillacq, Cl. Lefort et S. Ménasé, Paris, Belin, 2003.

## ABRÉVIATIONS

### I. Textes publiés de Merleau-Ponty.

Pour indiquer les ouvrages publiés de Merleau-Ponty, nous utiliserons les abréviations suivantes, accompagnées des numéros de page [ Voir aussi *Bibliographie* ].

- AD : *Les aventures de la dialectique*, Paris, Gallimard, < Idées >, 1955.
- EPH : *Éloge de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1953.
- HT : *Humanisme et terreur* (1947), Paris, Gallimard, < Idées >, 1980.
- INEDIT : < Un inédit de Maurice Merleau-Ponty >, *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1962.
- OE : *L'oeil et l'esprit* (1961), Paris, Gallimard, 1964.
- PM : *La prose du monde*, Paris, Gallimard, < Tel >, 1969.
- PNH : < Philosophie et non-philosophie depuis Hegel, (I) >, *Textures*, 1974.
- PP : *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, < Tel >, 1945.
- PRIMAT : *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques* [ 1<sup>re</sup> publication : *Bulletin de la Société française de Philosophie*, 1947 ], précédé de *Projet de travail sur la nature de la Perception* (1933) et *La Nature de la Perception*(1934), Grenoble, Cynara, 1989.
- RC : *Résumés de cours* (Collège de France, 1952-1960), Paris, Gallimard, < Tel >, 1968.
- RCS : *Merleau-Ponty à la Sorbonne : résumé de cours 1949-1952* [ 1<sup>re</sup> publication: *Bulletin de Psychologie*, nov. 1964 ], Grenoble, Cynara, 1988.
- S : *Signes*, Paris, Gallimard, 1960.
- SC : *La structure du comportement* (1942), Paris, Presses Universitaires de France [ PUF ], 1977.
- SHPH : *Les sciences de l'homme et la phénoménologie*, Centre de Documentation Universitaire, 1951.
- SNS : *Sens et non-sens* (1948), Paris, Nagel, 5<sup>e</sup> édition, 1966.

UNION : *L'union de l'âme et du corps chez Malebranche, Biran et Bergson*, Notes prises au cours de M. Merleau-Ponty à l'École Normale Supérieure (1947-1948), recueillies et rédigées par J. Deprun, Nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, Vrin, 1978.

VI : *Le Visible et l'invisible*, suivi de notes de travail, Paris, Gallimard, « Tel », 1964.

II. Sources manuscrites des textes inédits de Merleau-Ponty, conservés à la Bibliothèque Nationale, Paris,

« Papiers Merleau-Ponty », Don 92-21

1) Pour indiquer les textes inédits de Merleau-Ponty, nous utiliserons les sigles suivants. Les titres sont de Merleau-Ponty. [ Voir aussi *Bibliographie*, et *Appendice I* ].

※ Notes de Merleau-Ponty qui servirent à la préparation des cours au Collège de France, 1952-1961 ( manuscrits ).

[ Nous ne citerons que des inédits que nous avons plus ou moins attentivement consultés ].

[Boîte V].

- MSPPR(53-54) : *Cours de 1953-1954*, « Le Problème de la parole ».

[Boîte VI].

[enveloppe 1].

= MS.IHPP(54-55) : *Cours de 1954-1955*, « L'institution dans l'histoire personnelle et publique ».

[enveloppe 2].

- MSPHD(55-56) : *Cours de 1955-1956*, « La philosophie dialectique ».

- MS.TCD(55-56) : *Cours de 1955-1956*, « Textes et commentaires sur la dialectique ».

[enveloppe 3].

- MSCN(57) : *Cours de 1957*, < Le Concept de nature (1957) >
- MSNA(58) : *Cours de 1958*, < Nature (1958) >.
- MSCR(59-60) : *Cours de 1959-60*, < Notes 1959-1960 (cours sur le corps) >.

[enveloppe 5].

- MS.HLP(59-60) : *Cours de 1959-60*, < Husserl aux limites de la phénoménologie >
- MSNL(59-60) : *Cours de 1959-60*, < Nature et logos - Le corps humain >.

2) Les textes inédits, encore en état de préclassement (Bibliothèque Nationale), ne présente aucune référence systématique; le foliotage sera peut-être modifié. Les notes comportent souvent le titre, la page ou la date, mais les notes non numérotées sont abondantes, et il arrive parfois que Merleau-Ponty reprenne partiellement un thème pour essayer la nouvelle formulation ( Cf. l'*Appendice I* ).

Aussi donnons-nous des informations qui permettent de localiser le texte, entre guillemets après le sigle, selon la méthode suivante :

A) Seul le numéro de page est indiqué, lorsqu'il permet facilement de localiser le texte :

ex) MS.HLP(59-60):< Nature, 12 > ⇒ Note pour le cours sur la < Nature > (1958), p. 12.

B) Si plusieurs notes présentent la même référence - ce qui signifie que Merleau-Ponty a repris le même thème -, nous ajouterons au numéro de la page mention ( I ), ( II ), ( III ), selon l'ordre logique présumé.

ex) MS.IHPP(53-54):< Institution, 32 ( II ) > ⇒ Deuxième rédaction de la note pour le cours sur < L'institution >, p. 32.

C) Un manuscrit non numéroté sera localisé par d'autres informations.

ex) MS.PHD(55-56): < 12 avril 1956, p. 3 > ⇒ Note pour le cours du 12 avril 1956 sur < La philosophie dialectique > (1955-1956), troisième page.



### 3) La méthode de transcription.

Lorsque nous transcrivons les manuscrits, nous utiliserons les sigles suivants :

mg : marge gauche.

ms : marge supra.

\* : un astérisque est mis après tout mot dont la lecture est conjecturale.

[ ] : les crochets encadrent des lettres ou des mots restitués, ou un signe de ponctuation pour une meilleure compréhension.

[illis.] : le ou les mots illisibles.

< > : les mots ou phrases ajoutés par Merleau-Ponty sont mis entre soufflets.

## Introduction.

Nous nous proposons dans ce travail de relire les textes philosophiques de Maurice Merleau-Ponty, en soulignant l'importance de la problématique de l'institution pour la compréhension de sa pensée, notamment de sa « dernière » pensée.

Mais qu'entend-on par « la dernière pensée » de Merleau-Ponty? N'oublions pas que son dernier ouvrage édité est inachevé. On sait que la partie rédigée du *Visible et l'invisible* n'est qu'une introduction à l'ontologie indirecte. Nous verrons que l'on ne peut pas déterminer le sens définitif du chapitre intitulé « L'entrelacs - le chiasme », consacré principalement à l'analyse du corps « esthésiologique », sans le rattacher au projet global de cet ouvrage. Mais le caractère allusif de ses plans, repris par Claude Lefort, a obligé les commentateurs à « reconstituer » ce projet à l'aide d'autres textes. Devant cette tâche presque impossible, on préférerait s'inspirer librement des « notes de travail », qui restent toujours actuelles.

Nous devons beaucoup à cette sorte de travaux, - et nous le signalerons au cours de ce travail -, notamment aux récents travaux phénoménologiques qui insistent sur l'exigence d'une rigueur philosophique que dissimule parfois la souplesse de l'écriture de Merleau-Ponty.

Mais notre propos est plutôt de circonscrire le champ d'interrogation qui a rendu possible la « dernière » philosophie. Autrement dit, nous essayerons de faire apparaître, dans les textes publiés de Merleau-Ponty, les questions que pose son dernier ouvrage et leurs solutions possibles. La problématique de l'institution constitue pour nous une sorte d'axe ou de membrure de ce champ d'interrogation.

Mais pourquoi cette notion parmi d'autres? On dira peut-être que la notion d'institution, présentée de façon programmatique dans son cours au Collège de France (l'année 1954-1955), ne représente qu'une période intermédiaire dans l'évolution de sa pensée, — entre l'époque < phénoménologique > ou < existentialiste > et l'époque < ontologique >. Nous répondrons que cette objection suppose le développement linéaire de sa pensée. Si l'on insiste trop sur cette évolution linéaire, on risque de voir deux philosophies derrière l'unité de son oeuvre ; on est amené ainsi à opposer la phénoménologie existentialiste, humaniste, engagée, etc. à la philosophie spéculative du *Visible et l'invisible*. La lecture attentive de son oeuvre montre tout de suite le caractère simpliste de cette lecture : on sait qu'il est facile de trouver le germe de sa dernière philosophie dans la première, et la reprise de la même question dans les < notes de travail >. Cela conduit Sartre à affirmer : < En un sens, rien n'a changé des idées qu'il soutenait dans sa thèse; en un autre, tout est méconnaissable > <sup>1</sup>. Cette constatation apparemment exacte se révèle douteuse lorsqu'on aperçoit que l'intention de Sartre est de présenter la pensée de Merleau-Ponty comme si elle était déchirée perpétuellement entre l'entreprise phénoménologique et < les impératifs de l'ontologie > <sup>2</sup>, l'humanisme et < la nuit du non-savoir > <sup>3</sup>. Mais cette lecture manifeste moins le mouvement propre à la pensée de Merleau-Ponty que les limites de la *psychanalyse existentielle* ; Merleau-Ponty répondrait, nous le verrons, que c'est plutôt Sartre, tributaire de la philosophie de la conscience malgré son effort pour la dépasser, qui est déchiré interminablement entre imaginaire et réel, passé et avenir, événement et raison, essence et existence, être et néant. Bref,

---

1) J.-P. Sartre, < Merleau-Ponty vivant >, *Les Temps Modernes*, numéro spécial 184-185, 1961; repris in *Situations*, IV, Paris, Gallimard, p. 266.

2) *Ibid.*, p. 275.

3) *Ibid.*, p. 266.

la lecture de Sartre ne fait qu'enfermer Merleau-Ponty dans le schéma de sa propre philosophie, qui, au fond, n'est qu'un remaniement du schéma linéaire. Nous verrons que la tâche de Merleau-Ponty est précisément de dévoiler le fondement de ce va-et-vient interminable.

Pour ne pas s'attarder davantage sur ce débat qui garde les traces de leur < querelle >, signalons que notre fil conducteur permet à la fois de mettre en évidence le renversement radical de sa pensée et de créer une articulation inattendue de ses thèmes. Autrement dit, au lieu de se contenter de constater le va-et-vient, nous nous proposons de montrer que la problématique de l'institution renvoie à un ordre qui échappe à l'alternative de la continuité et de la discontinuité, de l'anticipation et de la reprise. D'autre part, ce fil conducteur permet de thématiser à la fois la richesse de ses analyses < concrètes > et l'approfondissement pour ainsi dire vertical du même thème.

Expliquons-nous :

1) A lire le résumé du cours sur la notion d'institution (1953-1954), on s'aperçoit que Merleau-Ponty cherche à y reprendre les problèmes fondamentaux de sa phénoménologie. Cette notion se présente d'abord comme la reprise de ses premiers ouvrages. Déjà, dans cette perspective, nous pouvons souligner l'importance de cette notion :

A) Dans le cours sur la notion d'institution, Merleau-Ponty définit celle-ci comme un des < événements d'une expérience qui la dotent de dimensions durables > (RC, 61). Or, ce qui est remarquable, c'est que Merleau-Ponty utilise ce mot < institution > dans un sens presque identique vers la fin de *La structure du comportement* (SC, 224), — ouvrage dont on tient rarement compte, surtout lorsqu'il s'agit de sa < dernière > pensée. En suivant le mouvement interne de cette première thèse,—qui n'est pas lui-même linéaire,—nous nous efforcerons d'assister à l'apparition de notre problématique, de manière à montrer en quel sens la notion d'institution concerne les questions fondamentales qui ne cessent d'animer toutes les

recherches du philosophe. [1<sup>re</sup> Partie, chap. I].

B) En même temps, la « définition » de la notion d'institution nous conduit à réexaminer son deuxième ouvrage, la *Phénoménologie de la perception*. On sait que la notion d'institution s'inspire du mot *Stiftung* que le « dernier » Husserl utilisait notamment dans *L'origine de la géométrie*. Nous verrons en quel sens la notion de *Stiftung* joue un rôle constitutif dans le développement de cet ouvrage, sans être pleinement thématifiée. Ainsi conçue, la notion d'institution se présente comme la thématisation du fondement même de la phénoménologie de notre auteur.

D'autre part, Merleau-Ponty présente au début du cours sur la notion d'institution la portée générale de cette notion (RC, 59-61). Il est facile de voir qu'elle concerne les problèmes fondamentaux de la phénoménologie de Husserl, notamment la théorie de la constitution et de la réduction phénoménologique. Comme chez Husserl, cette question est abordée à travers le problème de l'expérience d'autrui <sup>4</sup> et celui de la temporalité. Aussi l'examen de cette notion permet-il de préciser en quel sens elle donne « un remède aux difficultés de la philosophie de la conscience » (RC, 59), et dans quelle mesure elle présente la nouvelle conception du rapport entre le sujet et le monde phénoménologique.

On est ainsi conduit à supposer que la notion d'institution concerne les « limites » de la phénoménologie, - thème qui est la préoccupation majeure de sa dernière philosophie. Bref, le premier intérêt de notre problématique, c'est de mettre en évidence l'articulation interne de sa philosophie et de déterminer le sens de la discontinuité radicale qui surgit dans son interrogation continuelle.

2) On objectera peut-être que nous ne sommes pas encore totalement libre

---

4) Sur le rapport étroit entre la méthode de la réduction phénoménologique et la question de l'intersubjectivité chez Husserl, voir F. Dastur, « Réduction et intersubjectivité », in E. Escoubas et M. Richir (sous la dir. de), *Husserl*, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Krisis », pp. 43-64.

de l'alternative de la continuité et de la discontinuité. D'où notre deuxième partie, qui représente le moment « descriptif » de notre travail.

Dans le cours sur la notion d'institution, Merleau-Ponty propose d'approcher cette notion à travers « quatre ordres de phénomènes » (RC, 61). Or, la lecture de ce passage suffit à montrer la valeur de notre fil conducteur pour la compréhension de la philosophie de Merleau-Ponty : elle permet de lier la problématique de la nature (Animalité et corps esthésiologique et libidinal) à celle de l'histoire, deux problématiques qu'on a tendance à discuter séparément.

Comment articuler ces deux ordres, qui semblent nous conduire dans les directions opposées? Mais la question n'est-elle pas précisément de thématiser ce « double sens » ou la « diplopie », pour « prendre possession entière, comme le regard prend possession des images monoculaires pour en faire une seule vision » (RC, 127)? Ne peut-on pas faire apparaître ce que X. Tilliette a appelé « une philosophie de l'institution »<sup>5</sup> comme la charnière de ces deux problématiques? Ses réflexions sur la peinture et le langage, - deux ordres intermédiaires entre l'ordre naturel et l'ordre historique - ne peuvent-elles pas être considérées comme une préparation à la philosophie de l'institution?

Pour justifier cette hypothèse, il suffit de faire remarquer que, dans les écrits des années 50, Merleau-Ponty utilise abondamment le terme d'« institution », en le prenant au sens fort<sup>6</sup>. Nous verrons que, à cette

---

5) X. Tilliette, *Philosophes contemporains : textes et études philosophiques*, G. Marcel, M. Merleau-Ponty, K. Jaspers, Paris, Desclée de Brouwer, p. 71.

6) *Ibid.*, p. 72 : « Il serait trop long même d'en résumer le multiple emploi. Ce qu'il faut souligner, c'est qu'à tous les degrés la réalité est symbolisation, et qu'il n'est pas une parcelle d'existant qui ne soit devenir et institution ». E. Heidsieck a fait remarquer à juste titre que la « notion d'institution regroupe transversalement tous ces problèmes [= la perception, le langage, l'histoire, l'ontologie] », « Prologue » in *Merleau-Ponty, la philosophie et son langage*, Grenoble, « Recherches sur la philosophie et le langage » . n° 15, 1993, p. 11.

époque, la problématique de l'institution se distribue « sur plusieurs plans » (VI, 125) en réalisant leur articulation latérale. Nous nous proposons ainsi de dépasser du « dedans » le schéma linéaire.

Cela nous amène aussi à reprendre ses discussions avec les sciences naturelles et humaines. En règle générale, nous allons essayer de relire avec Merleau-Ponty les auteurs qu'il commente, pour bien comprendre le sens de sa rencontre avec la « non-philosophie », y compris celui du « jeu de la culture et du hasard » <sup>7</sup> qui y intervient, puisque cette rencontre est d'autant plus féconde qu'elle n'est pas *frontale*. Nous allons notamment souligner « l'influence » de l'analyse structuraliste de l'institution et sa différence fondamentale avec la philosophie de Merleau-Ponty, car sa « dernière » philosophie a été pour ainsi dire dissimulée par le mouvement structuraliste, qui semble aujourd'hui déjà institué [ II<sup>ème</sup> Partie ].

3) Ces deux questions forment pour ainsi dire l'horizon à partir duquel nous aborderons *Le visible et l'invisible*. De ce point de vue, « Le philosophe et son ombre », article de 1959 sur Husserl, facilite notre accès au dernier ouvrage, puisqu'il reprend justement notre problématique et esquisse en même temps l'ontologie de la chair.

Répetons que notre intention est de faire ressortir, à l'intérieur même des textes rédigés du dernier ouvrage, son projet ultime. Nous verrons que ce travail conduit non seulement à souligner la reprise de la problématique de l'institution dans la dernière pensée, mais aussi à poser la question de l'institution de la philosophie elle-même. Notre fil conducteur ne conduit-il pas en dernière analyse à considérer l'oeuvre de Merleau-Ponty comme une « institution » [ III<sup>ème</sup> Partie ]?

---

7) J. Deprun, « Culture et mémoire dans *Le visible et l'invisible* » in *Ibid.*, p. 142.

En fait, c'est Merleau-Ponty lui-même qui nous invite à adopter ce point de vue. Dans l'*Eloge de la philosophie*, Merleau-Ponty se demande comment la philosophie, qui est « une architecture de signes » (EPH, 75), comme toutes les « institutions » (EPH, 76), peut instituer un sens « au contact de tous les faits et toutes les expériences qui restent souvent muette ». Il nous faut donc essayer de mettre en relief dans ses textes les « moments féconds » (EPH, 78) où « s'institue » le sens de sa rencontre avec le monde, l'autre et les institutions. Dès lors, la problématique de l'institution est à la fois le fil conducteur et l'« objet » de ce travail.

\* \* \*

Reste à signaler quelques points concernant la méthode de notre travail. L'exposé qui suit s'engage dans deux directions :

A) D'une part, nous tentons d'examiner le cours sur la notion d'institution en lui-même, à l'aide de *Résumés de cours* et les manuscrits de Merleau-Ponty qui servirent à la préparation des cours au Collège de France (1952-1960). Nous avons consulté attentivement les notes inédites du cours sur la notion d'institution et celles d'autres cours qui concernent notre problématique. Mais comme le dit Claude Lefort dans son introduction à la « Philosophie et non-philosophie depuis Hegel », notes du cours de l'année 1961, il importe de bien déterminer « le statut » (PNH, 84) du texte qui servait à la préparation du cours. Lefort précise que ces notes « ne furent que le support d'une expression qui s'accomplissent en un autre lieu, en un autre temps, par la parole » (PNH, 84). La lecture hâtive de ces notes inédites risque de nous faire confondre le simple résumé d'un ouvrage qu'il commente avec la pensée définitive de Merleau-Ponty. Par contre, les résumés publiés dans *L'Annuaire du Collège de France* nous montrent, dit toujours Lefort, « comment le philosophe circonscrivait le lieu où s'était fait le



mouvement de la parole > (RC, 8). Pour nous, ils présentent les points de repère suffisants pour orienter notre travail, consacré moins à la reconstitution du contenu de ce cours qu'à l'accès à la < dernière > pensée du philosophe.

Cette remarque permet de préciser notre méthode : si Merleau-Ponty traite dans d'autres textes le problème qu'il pose dans le cours sur l'institution, nous n'avons pas hésité à commenter ces textes, notamment les articles repris dans les *Signes* et *Les aventures de la dialectique*, plutôt que les *Résumés de cours* et les notes inédites (ex. le chapitre sur la peinture, le langage, et l'institution sociale).

Il n'en reste pas moins que ces notes inédites sont extrêmement précieuses pour bien saisir l'articulation des arguments et préciser les références des auteurs que Merleau-Ponty commente dans les cours au Collège de France. Nous donnerons les informations qui concernent notre problématique.

Par ailleurs, on trouvera, en *Appendice I*, la liste des principaux titres que nous avons trouvés dans les notes inédites du cours sur la notion d'institution. Elle permettra de repérer des chemins de sa pensée dans ce cours.

B) D'autre part et parallèlement, nous soulignerons que les mots d'institution et de *Stiftung* jouent un rôle constitutif dans l'architecture de sa philosophie. Ceci est évident dans ses deux premiers ouvrages, mais aussi dans les articles de *Signes*, *Le visible et l'invisible* et les < notes de travail >. C'est pourquoi nous avons établi, en *Appendice II*, la liste des occurrences de ces mots. Celle-ci permettra d'appréhender < objectivement > la diversité des emplois de ce terme, dont nous préciserons l'unité philosophique dans le cours même de ce travail. Ce fil conducteur s'est présenté pour ainsi dire de lui-même au cours de notre lecture de l'œuvre de Merleau-Ponty.